Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu D.m Mar

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES — Edouard Killelea à Agnes Housey, Ernest Bienvenu à Elizabeth Williams, Jeff. Fisher à Isabella Payne, Harry Philip Maechling à Elizabeth V. Kinsella, Warner Williams à Laura M. Hammond, Edward J. Berner à May Kirsh, Gustave C. Chapitol à Angelina Nicholas, J. R. S. Hamilton à Louisa S. Cron, Alphonse Lee à Mary Alfred, J. C. Forbes à Annie Marie Jolet, William C. G. Ehlers à Vve William Nesser, Joseph Barrachin à Vve Leahy, née Elizabeth Douglas.

NAISSANCES—Mmes B. R. Franklin, un garçon; J. F. O'Neill, un garçon; J. Habisreitinger, un garçon; J. Burrows, un garçon; O. Mc Donald, un garçon; L. Age, un garçon; J. Logemann, un garçon; J. Mc Ginty, un garçon; A. Treadaway, un garçon; J. R. Vairin, un garçon; F. Klemm, un garçon; E. Ousset, un garçon; R. Dee, un garçon; S. Ball, une fille; P. J. McMahon, une fille; T. Discon, une fille; L. Acker, une fille; J. Cook, une fille.

DÉCÈS—Mme Lizzie Markey, 33 ans, 1014 Gaiennie; A. A. Anthony, 28 ans, 825 Verret; D. Casey, 87 ans, Calhoun et Laurel; H. J. Dessommes, 11 ans, 1021 Esplanade; Christina Gross, 64 ans, 5315 Annonciation; Vve Carrie Miquet, 60 ans, 924 N. Tonti; L. E. Fuerstenberg, 18 mois, 1918 Tulane; E. Carter, 45 ans, 714 Lyon; Armantine Taylor, 25 ans, hôpital de charité; Rosélia Lavigne, 82 ans, asile Lafon; A. Dennis, 7 ans, hôpital de charité; Louise Massèye, 38 ans, 1317 St Pierre; Vve Louise Habsreitinger, 55 ans, 5226 Laurel; P. F. Kimball, 48 ans, Hôpital de Charité; J. E. Crusel, 6 ans, Beaumont, Texas; Louise C. Gruber, 4 ans, Dauphine et Conti; C. F. Seeman, 65 ans, avenue Lafayette et Royale; Rosario Serio, 13 mois, 1124 Bourbon; J. Manel, 70 ans, Hôpital de Charité; E. Tenbrook, 29 ans, avenue Jackson; L. E. Hansbaly, 57 ans, Hôpital de Charité; Vve Rebecca A. Winn, 61 ans, 224 Walnut; B. Lafranca, 20 Miro et Bourbon; enfant du sexe féminin de Mme Michael H. O'Neil, 5 minutes, 415 S. White.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes :
John Goff, Imogen Byrd Penn, Bernard Halscher, Wm Gabrielle, Hy Koopman, Chas H. Cripps, Tina Bertin.

Mary O. Gibert vs Domenico Randazzo—Demande de divorce.

F. M. McLean vs Mme Antoinette McLean, épouse de Jules B. Babin—Procès exécutif de $800.

John De Winter vs la succession de W. C. H. Robinson et la National Surety Co. de New York—Réclamation de $1661.10.

A. Schwartz et fils vs Fred Delbondio—réclamation de $196, 23 sur un compte courant.

Diamond Paper Co. vs New-Orleans Telegram Publishing Co.—demande de receveur.

Mme Amelia Eichhorn vs New-Orleans and Carrollton R. R. Light and Power Co.—procès en dommages de $50,000.

Fitzpatrick and Breman vs Mme O. Lefebre—séquestration.

Eug. H. Davis vs Gideon Alexander—action en recouvrement de $105 81 sur des billets.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :
John Berot, violation de l'acte 1er de 1896 ; Hy Edwards, larcin.
Envoyé devant la cour criminelle : John Sneed, larcin.
Condamnation :
Wm Himpert, attaque, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.
Trouvé coupable :
Jos. Berger, attaque.

Cour Criminelle de District.

Sentences du juge Baker.

Capitaine Daniels, attaque avec une arme dangereuse, un an de prison de paroisse; Henry Washington, deux mois; Henry Miller, $30 ou deux mois; Anthony Tuminello, $10 ou dix jours; ces trois derniers punis pour avoir porté une arme prohibée.

Le noir Daniels a attaqué l'agent Aucoin avec un couteau, alors qu'il essayait de l'arrêter. Aucoin a tiré sur Daniels, qui sort de l'hôpital. Cette affaire date du jour de Noël, et s'est passée au coin des rues Julie et Magnolia.

A la Cour Criminelle de District.

Sentences du juge Chrétien.

Willie Washington, 24 heures, Jordan et Charles Smith, 4 mois, Geo. Lewis, six mois. Tous ont été condamnés pour larcins peu importants et ils expieront leurs petites indélicatesses à la prison de Paroisse.

FAITS DIVERS

Suicide d'un dément.

Charles Tierney avait 23 ans, et il était célibataire. Hier matin, il quitta sa maison, et se dirigea vers l'intersection des avenues Claiborne et St Roch, où il s'assit, ayant l'air de méditer profondément.

Tout à coup, il tira un revolver chargé de sa poche spéciale, placée sur sa hanche et fit feu vers l'eau, sans doute pour attirer l'attention. Ceux qui avait reconnu le bruit d'un coup de feu, regardant dans sa direction, virent Tierney placer l'arme sur sa tempe droite, dans le but de se faire sauter la cervelle. Il tomba sur le sol, absolument inconscient.

Un message fut envoyé pour le confier à l'ambulance; les étudiants accoururent, mais le moribond n'était qu'un cadavre quand ils arrivèrent.

Le coroner Richard après avoir examiné le corps l'a laissé à la garde d'un entrepreneur de pompes funèbres qui l'a rapporté dans son domicile.

Evohé ! Bacchus est roi !

Martin O'Malley a eu la malechance de voir se changer en amende la joie exubérante qu'il manifestait, étant dans les vignes du Seigneur. Ivre et tapageur, il a refusé de payer sa place aussi bien que de descendre du car où il s'était installé. Au coin des rues Poydras et Remparts, il a été confié, malgré lui, à l'agent Aucoin, qui l'a coffré à la geôle.

Le juge Hughes lui a octroyé $10 ou 30 jours.

Incendiaires.

L'office de Dore & Irvin, marchands de bois et de charbon, a été complètement détruit par un incendie préparé, hier matin. La bâtisse avait, préalablement, été arrosée d'huile, et il n'en est point resté vestige ! Les $500 de dégâts constatés sont couverts par une assurance prise à la compagnie Hibernia.

Décision anxieusement attendue.

C'est mercredi prochain que le juge Parlange statuera au sujet du détournement de $36,000 dont est accusé Samuel Flower, le payeur de la Hibernia National Bank.

Heureuse inspiration de l'éloquence sacrée.

Ainsi que nous l'avons annoncé, dans notre dernier numéro, c'est dimanche qu'a commencé la retraite des hommes à la cathédrale Saint-Louis. C'est avec une satisfaction justifiée que le Rév. P. Miguot et le Rév. P. Knapp ont dû constater parmi eux une aussi grande affluence : elle témoigne des sentiments de piété qui animent les ouailles de l'église métropolitaine de la Nouvelle-Orléans. Nous en félicitons à la fois le pasteur et les fidèles, sans être ingrats avec l'excellent prédicateur dont la parole ardente a toujours eu du succès, où qu'il se soit fait entendre.

Samedi, pressés par le temps et les corvées de fin de semaine, nous n'avons pu qu'indiquer brièvement le sens de son sermon de vendredi dernier sur la compassion de la Très Ste Vierge. Nos lecteurs, nous en sommes sûrs, seront très heureux de trouver ici une succincte analyse de ce sermon et qui leur sera comme un écho des sentiments élevés dont la manifestation est le fond même de l'éloquence du Rév. P. Knapp.

Si la souffrance ne produit pas dans l'âme humaine la transformation que Dieu demande, c'est que trop souvent nous ne la comprenons pas. Pour la comprendre, il faut voir en elle deux éléments bien distincts qui humainement semblent s'exclure l'un l'autre : La "joie" et la "douleur."

Dans l'antiquité on ne comprenait pas la souffrance : certains philosophes la regardaient comme le souverain mal ; d'autres niaient le mal de la douleur. Jésus Christ est venu nous révéler les mystères et les bienfaits de la souffrance: il est venu nous apprendre comment pleurer.

La souffrance acceptée et comprise au point de vue chrétien, nous éclaire sur les vanités de ce monde et nous grandit en nous obligeant à mettre en acte les plus beaux sentiments de notre cœur et en nous faisant ressembler au Sauveur.

Dans toute souffrance, à côté de la blessure faite, nous trouvons le baume pour guérir la plaie. Demandons à la Sainte-Vierge de nous donner un enseignement pratique de cette consolante vérité.

Elle assiste à la passion de son Fils et de son Dieu. Elle souffre et elle se réjouit.

Elle se réjouit de voir arriver l'heure où l'honneur de la Sainte-Trinité doit être vengé du péché originel et des iniquités de tous les temps ; où les prophéties seront réalisées ; où le grand et unique sacrifice doit être offert. Elle se réjouit d'être associée à la rédemption du monde: de représenter l'humanité au pied de la croix, et de devenir la Mere de cette humanité coupable. Elle se réjouit de la grâce privilégiée de son immaculée conception accordée en prévision des souffrances de son Fils. Elle se réjouit de voir couler à flots le sang rédempteur, de voir l'enfer vaincu et le ciel s'ouvrir. Elle se réjouit en contemplant la beauté future de l'Eglise de Dieu, la royauté véritable de Jésus, et les foules se prosternant devant Lui au Très Saint Sacrement de l'autel.

Mais elle souffre aussi et elle peut, en toute sécurité, redire cent fois cette parole du prophète : "O vous tous qui passez, regardez et voyez et dites-moi s'il est une douleur semblable à la mienne."

Elle souffre en faisant à son Fils ses derniers adieux, en voyant l'abandon des apôtres, en entendant les blasphèmes des Juifs qui retentissent dans les airs au lieu des adorations des bergers et des rois.

Elle souffre quand elle rencontre son Fils sur le chemin du Calvaire, quand elle ne peut le secourir dans les chutes de la voie douloureuse, quand elle ne peut panser ses plaies, quand elle ne peut étancher sa soif. Elle souffre quand elle entend Israël renier le Messie attendu depuis des milliers d'années.—"O vous tous qui passez, dites-moi s'il est une douleur semblable à la mienne."

Elle souffre parce que son regard prophétique lui montre les âmes nombreuses qui ne profiteront pas du sacrifice du Calvaire: les schismes et les hérésies, les haines que soulèvera l'Eglise de Dieu: elle souffre quand elle voit les ombres de la mort voiler la face de Jésus, quand elle tient entre ses bras le corps inanimé de son Fils, quand elle compare l'étreinte de la nuit de Béthléem à celle de ce premier Vendredi Saint; elle souffre quand le tombeau est fermé et quand douloureusement elle s'en va retracer ses pas et faire le premier chemin de croix.

"O vous tous qui passez, dites-moi s'il est une douleur semblable à la mienne."

Puissions-nous comme Marie, voir dans les plus grandes souffrances morales ou physiques la joie consolante et la douleur sanctifiante.

Affaire Caymo.

Les défenseurs Henriques et Dunn ont plaidé hier cette affaire pardevant le juge Chrétien. D'après eux l'évidence ne serait pas légalement et suffisamment établie. Un juré a été inscrit sous le nom de George Perry au lieu de celui de George Garrett.

Il s'est marié sous le nom de Perry, qu'il croyait être son nom ; toutes les transactions commerciales ont été faites sous ce même nom. L'avocat Gurley a répliqué, au nom de l'Etat, que ce nom importait peu et on a passé outre.

Accident regrettable.

L'ingénieur Emile Teshan a été blessé par la police alors qu'il s'était subrepticement introduit dans la résidence de Mme Tilton. Le juge Baker, malgré ses dénégations, l'a regardé comme coupable. Il devra se représenter plus tard pour subir un nouvel interrogatoire.

Réponse de H. & B. Beer à Hyde.

En réponse à la demande de $40,000 de dommages pour scandale, que réclame le statisticien Hyde du département de l'agriculture devant la Cour de circuit des Etats-Unis, H. & B. Beer reconnaissent avoir envoyé la dépêche diffamatoire à Liverpool, mais nient toute intention malveillante.

J. J. Davis est-il devenu fou ?

L'ex-député shérif John Jeff. Davis, qui a tué le shérif Geo. Boya, il y a quelques années, a été pris par la police hier matin et sera examiné à l'égard de son état mental. Davis a créé une sensation pénible pendant l'incarcération de Batson à la prison de paroisse, en disant que M. Downs, de Lac Charles, qui a reconnu le meurtrier, était un homme dangereux, alors que tous ceux qui le connaissent sont unanimes à reconnaître qu'il jouit de la meilleure réputation.

Un voleur dans une blanchisserie.

Un malfaiteur est entré, de grand matin, dans la blanchisserie de Duck Kee, 206 avenue S. Claiborne. Duck, ayant bu, avait oublié de fermer sa porte d'entrée, et s'était endormi. Il fut réveillé en sentant qu'on fouillait dans ses poches. Il bondit sur le voleur, qui s'enfuit, non les mains vides. Duck avait un sifflet de police, dont il se servit ; un coup de feu fut tiré on ne sait par qui.

Le Chinois a été volé d'un habillement complet, de sa montre avec sa chaîne, d'un révolver et de quelque menue monnaie.

Gilly exonéré.

E. J. Gilly, le commissaire-priseur accusé de conduire des ventes aux enchères avec des compères, en violation de la loi, a été acquitté hier par le juge Gill, de la première cour criminelle de cité.

L'avocat de l'accusé, M. Jos. Derbes, a présenté une exception péremptoire à l'affidavit, se basant sur le fait que le délit n'est pas prévu par la loi.

Le juge Gill a conclu dans ce sens et a renvoyé l'accusé quitte et absous.

AU PRINTEMPS.

Quand vous éprouvez un sentiment de fatigue, que vous êtes nerveux et sans sommeil, c'est le moment de prendre quelques doses du Hostetter Stomach Bitter. C'est un **remède de printemps idéal et un dépuratif et il guérira la dyspepsie, l'indigestion, la malaria ou les désordres du foie et aux reins.** Essayez-le. Notre **timbre privé** entoure le col de la bouteille.

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

Disparus.

James et Olivia Brown, deux enfants de couleur, ont disparu de chez leurs parents, rue Perdido, 3019, depuis le 13 mars.

VOL.

Ces jours derniers un voleur a pénétré dans le salon de barbe de Sam Crofalo, rue Derbigny, 126, et y a fait siens des objets d'une valeur de $62.50.

Coup de couteau.

Au cours d'une querelle survenue hier-après, rue Sud Liberté, 1630, entre G. Ruth, couleur, et R. Marrinelo. Celui-ci a reçu un coup de couteau au côté gauche. Ruth s'est enfui.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteille, livrées à domicile.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED,

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 989.
JOSEPH RAY,
Successeur de LÉBAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment
1er sept 1901—1an

"Hello, Grand'maman MAGIC WHITE SOAP
Je fais mon propre blanchissage, et c'est un plaisir. Après la machine à coudre, le
MAGIC WHITE SOAP
est le plus grand bienfait pour la femme. Je dirai à mes amies ce que le MAGIC WHITE SOAP, a fait pour moi."
Il coûte 5 sous le morceau. Dites à votre épicier d'en commander.
Le MAGIC POWDER est le meilleur et le plus gros paquet pour 5 sous.
THE MAGIC SOAP CO., de la Nlle Orléans
14 mai—1an—mar

Tentative de suicide.

Sarah Bilcher, une femme de couleur âgée de 40 ans, a attenté à ses jours hier après-midi en sa demeure, rue Joseph, 347, en absorbant une forte dose d'éther. Elle a été transportée à l'hôpital dans un état critique.

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet — Nouvelle Orléans, le 29 mars 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, 24 avril 1902, à 7.30 heures p. m., pour le travail et le matériel nécessaires pour la construction complète d'un chemin sur la devanture du fleuve s'étendant de la rue Terpsichore à la rue Ste Marie ou Jackson à l'option des commissaires.

Des soumissions seront reçues soit pour un pavage en bloc de granit ou pour un pavage en ciment et asphalt, conformément aux plans et spécifications enregistrés.

Le Bureau se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

Un chèque certifié pour la somme de deux mille dollars doit accompagner chaque soumission pour garantir la signature du contrat s'il est accepté. Les spécifications, les plans et formes en blanc de la soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman et Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet. Les soumissions devront être cachetées "Soumissions pour la construction d'un chemin sur la devanture du fleuve" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à la dite date et heure.
25 mars—25 au 29 avril inclus.

LA RAISON SOCIALE DE HEASLIP & HUGER a ce jour été dissoute par consentement mutuel. L. F. HEASLIP en assumant les obligations.
21 mars 1902.
(Signé) LAWRENCE F. HEASLIP.
WM E. HUGER, Jr.

Je continuerai les affaires jusqu'ici conduite par la raison sociale de HEASLIP & HUGER, au même bureau, Bâtisse Hennen.
(Signé) LAWRENCE F. HEASLIP.
23 mars—23 25 26

BONS DES CONSTRUCTEURS DE NAVIRES.—Les Banques Nationales UNION et WHITNEY reçoivent des souscriptions pour les Bons d'o. de 30 ans à 5 pour cent de la N.O. Shipbuilding and Decking Co., et agiront comme dépositaires des paiements partiels payés. Des souscriptions seront également reçues par le soussigné à la chambre 506 de la bâtisse L et L. et G. Paiements versements partiels faciles. Les bons portent avec eux un bonus en stock, l'intérêt alloué à 5 pour cent, des dates des paiements partiels.
S. B. McCONNICO.
21 mars—1 sem

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD de la Nouvelle-Orléans, No 314 rue Camp.—Nouvelle Orléans, le 14 mars 1902. Les actionnaires de cette compagnie sont par la présente respectueusement requis de présenter leur certificat d'action à ce bureau pour être échangés pour de nouveaux certificats d'après la résolution des actionnaires, unanimement adoptée à une réunion générale tenue le 26 du mois dernier réduisant le capital de la Compagnie de $300,000 à $100,000.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
15 mars—10 f

AVIS.

Avis est par le présent donné aux actionnaires de la Banque Nationale de l'Union de la Nouvelle Orléans, Louisiane, qu'une réunion des dits actionnaires aura lieu aux bureaux de la banque, à l'encoignure des rues Carondelet et Gravier, Nouvelle Orléans, Lne, lundi, le 14 avril 1902, à midi, pour considérer et voter sur une proposition de mettre la dite banque volontairement en liquidation conformément aux dispositions des Clauses 5220 et 5221 des Statuts Revisés des E. U., et pour autoriser les liquidateurs à vendre les biens, les affaires et la clientèle de la dite banque.
Par ordre du Bureau des Directeurs.
GEO. FERRIER
Caissier.
Nouvelle Orléans, le 10 mars 1902.
11 mars—au 14 avril inc

L'UNION FRANÇAISE.

Avis aux détenteurs d'obligations.

Les porteurs d'obligations sont avisés d'avoir à se présenter chez M. A. Castel, 924 rue Royale, de 9 à 11:30 A. M., pour en toucher le montant.
L'intérêt cesse sur toutes les obligations à partir du 5 mars 1902.
CLEMENT JAUBERT,
Président.
PAUL VANDENBORRE, Secrétaire.
9 mars—1 m—dim mar ven

AMUSEMENTS.

ST. CHARLES Orpheum
VAUDEVILLE MODERNE
CE SOIR.
Matinées tous les jours, lundi exceptés.
Marie Wainwright et Compagnie, Cole et De Verse, Clipper Quartette, Jas. Collins, Hanlon et Singer, Dorothy Walters, Sullivan et Weber Duffy, Sawtelle et Duffy, Nouveaux portraits animés.
Prix du soir—50c 25c et 10c.
Matinées, avec sièges réservés—25c
23 mars—6f

AUDUBON CE SOIR, A 8
TOUTE LA SEMAINE.
Matinées Dim., Lun., Ven. et Sam.
AUBREY STOCK CO.
Dans une renaissance élaborée de la grande pièce de Bulwer Lytton,
LADY OF LYONS
Nouveaux costumes. Nouveaux décors. Nouveaux effets.
Prix—10—20—30—50.
Tous les habitués recevront une photographie de Mlle Kate Dal Gish.
Après le 7 avril l'Audubon sera mis à la disposition pour des représentations privées.
Semaine d'adieux—CAMILLE.
23 mars—6f

CRESCENT.
CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE.
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi.
FRANK ADAMS
Le brillant jeune comédien dans le "Peerless Rural Trick Farmer Success."
UNCLE HEZ.
Superbe bande militaire. Grande parade de rue. Étonnante scène de truc. Merveilleux tours acrobatiques. Spécialités brillantes, étincelantes.
La semaine prochaine—BLACK PATTI.
23 mars—6f

TULANE.
CE SOIR.
Matinées mercredi et samedi.
Farce comique de Rich et Harris,
Are You a Mason?
La troupe originale de New York.
"Avant que vous ayez fini de rire d'une chose, vous vous tenez les côtes de rire d'une autre."—N. Y. Herald.
La semaine prochaine—JAMES K. HACKETT
23 mars—6f

GRAND OPERA HOUSE.
Commençant avec la matinée d'aujourd'hui.
Baldwin-Melville Stock Co.
Présentant deux grandes productions
Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi soir,
Dimanche et Lundi en matinée,
Le fameux mélodrame français,
THE TOWO ORPHANS.
Jeudi, Vendredi et Samedi soir, Vendredi et Samedi en matinée.
La toujours populaire pièce émouvante,
EAST LYNNE
Décors entièrement nouveaux pour chaque production par M. Louis F. Fett. Costumes magnifiques. Toilettes élaborées. Auxiliaires bien disciplinés. Tous les favoris dans les deux pièces.
Prix : 10—20—30 et 50.
Matinée de Dimanche, 30 mars—"THE CHRISTIAN."
23 mars—6f

Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans.

Chambre 20, Hôtel de Ville.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambre 20, Hôtel de Ville, jusqu'à 2:30 heures p. m., le 1er avril 1902, pour les travaux séparés suivants, d'après les plans et spécifications maintenant enregistrés dans ce bureau.

1er Un canal ouvert et bordé sur Léonidas, de Spruce à Claiborne, et sur Lowerline de Jeannette à Claiborne, et un canal ouvert et sans bordure sur Claiborne de Léonidas à Doblin.

2me Un canal ouvert et bordé sur l'avenue Nashville de Remparts à la rue Claiborne.

3me Un canal ouvert sans bordure sur l'avenue St Bernard de Claiborne à la rue Broad, et sur Broad de St Bernard à la Pumping Station No 2.

Tous ces contrats sont séparés et les soumissions doivent être faites séparément pour chacun d'eux.

Chaque soumission sera accompagnée d'un dépôt en argent ou d'un chèque certifié de $250.

Le contrat exigera un bon d'un quart du montant auquel sera estimé le travail.

Toutes les soumissions devront se conformer à et comprendre tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le travail sera adjugé à celui dont la soumission sera la moins élevée, mais la Commission du Drainage se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions.

R. M. WALMSLEY,
Président.
IRWIN JAMISON,
Secrétaire.
Nouvelle Orléans, Lne, 27 février 1902.
28 fév—30f

PETITES ANNONCES.

ON demande de bons solliciteurs intelligents, dames et messieurs, pour les districts français ; s'adresser à ce bureau.
23 mars—1 sem

DIVORCES légalement et promptement obtenus ; références : Banques et éminents avocats du Sud. Western Law Association, P. O Box 76, Omaha, Neb.
9 mars—12 dim

---

dosas son café, étendu dans un fauteuil et les pieds aux chenets, un bon cigare aux lèvres, il réfléchissait, le front chargé, les yeux tristes, à l'événement de cette journée, à la scène du matin chez Jacques, quand son valet de chambre entrant, lui tendit des journaux et une enveloppe satinée.

Cette enveloppe petite, avec un cachet qui portait une couronne de comte, exhalait malgré son passage, de la boîte aux lettres dans celle du facteur, et ses allées et venues entre plusieurs mains, un parfum trop violent.

Le front de l'avocat se dérida.

Une pensée — plutôt agréable, — chassa l'obsession.

Cette pensée se résuma, par un murmure entre deux bouffées de son londrès, qu'il posa dans la soucoupe de sa tasse à café.

—Ah ! ah ! la prose de ma blonde et jolie petite cliente.

Il rompit le cachet, tira le papier plié, estampillé aussi d'armoiries, et lut, d'une très fine écriture, avec quelques inégalités d'orthographe, qui pouvaient passer pour des écarts d'attention, ces quelques lignes :

"Cher maître,

"Je monterai chez vous cet après-midi, puisqu'en général le matin vous allez au Palais, mais tard, il sera peut-être six heures et demie.

"Des courses forcées, une séance qui risque d'être longue, chez mon couturier, un autre rendez vous, arrêté avec mon architecte, ne me laisseront pas libre avant.

"N'avez-vous pas affirmé d'ailleurs, cher maître, que je vous dérangerais jamais.

"Croyez à ma considération distinguée.

"VICOMTESSE MIREILLE DE TILLIÈRE."

—Vicomtesse Mireille de Tillière, répéta mentalement, celui à qui s'adressait la missive trop parfumée, pourquoi cet étalage de titres....le blason ne suffit-il pas ?....Est-ce bien une vicomtesse authentique, ma jolie blonde ?

Il passa dans son cabinet, posa sa lettre sur son bureau.

—Cela m'est égal, pour ce que je veux en faire !

Puis il vint dans la salle à manger, reprit sa place, acheva son cigare.

Le jeune avocat habitait boulevard Saint-Germain, un entresol très suffisant pour un célibataire, fût-il membre du barreau, recevant chez lui des clients.

Né dans le Lot-et-Garonne, de paysans riches, son père, un des plus gros viticulteurs de la contrée, n'ayant pas d'autres enfants qui lui et une fille mariée à un propriétaire du pays, Jules Terrenas, qui d'ailleurs commençait à se faire une réputation sérieuse d'avocat, menait la vie large d'un fils de famille, travailleur, mais qui ne néglige pas le plaisir.

La peur du mariage ne l'empêchait pas de profiter des bonnes fortunes, au contraire.

Il ne les laissait pas venir, il les faisait naître.

Me Terrenas était de ces philosophes qui trouvent qu'il faut prendre tout ce qu'il y a de bon dans la vie, et s'arrêter le moins possible, à ce qu'on y rencontre de mauvais.

Il gardait du tempérament méridional, la fougue et la gaieté.

Sa faconde native que scandaient à peine,—suffisamment pour la pimenter—des intonations révélant l'origine, pouvait, élégante et variée, s'élever jusqu'à l'éloquence.

Il avait le verbe entraînant qui captive, s'il ne convainc pas toujours.

Appelé à plusieurs reprises en province, il y avait plaidé déjà ce qu'on appelle des causes célèbres.

Suffisamment ambitieux, adorant sa profession, se grisant de ses propres paroles, et son imagination aidant, arrivant à croire quelquefois ce qu'il prétendait insuffler dans le cerveau des jurés, à l'innocence parfaite d'un criminel avéré, il attendait, bien certain qu'elle se présenterait un jour, l'affaire à sensation qui le mettrait en vue, à Paris.

Parmi ses qualités, il en avait de sérieuses, Terrenas possédait celle de bon camarade.

On pouvait se fier à lui ; escompter son dévouement.

Jacques Vallurier était son meilleur ami.

Dès le lycée ils s'étaient liés.

Et cette sympathie d'enfance devait devenir une affection solide.

Au quartier Latin, l'un faisant son droit, l'autre sa médecine, déjeunant au même restaurant, ils continuaient à se voir, presque tous les soirs.

Jacques interne, et lui stagiaire, ils se retrouvaient le plus souvent possible.

Et depuis le mariage du premier, le second allait chez lui, au moins l'une dans l'autre, une fois par semaine.

Ce ménage où régnaient l'union, l'amour, le bonheur, lui semblait l'idéal des ménages.

Et si son scepticisme de célibataire se sachant peu fait pour la chaîne, et voyant trop par profession, en plaidant des divorces toujours trop nombreux, combien pour beaucoup est lourde celle-là, ne s'en trouvait pas absolument sapé, il n'était pas moins suffisamment entamé pour lui permettre de s'arrêter parfois à cette idée, que la vie côte à côte avec une femme aimée est encore la meilleure, et que s'il la rencontrait, cette femme qu'il aimerait et estimerait autrement que par caprice, ce qu'il aurait de mieux à faire, serait aussi de fonder un foyer.

Or, voilà que, sur ce ménage où il avait contemplé des êtres unis qui s'adoraient, fondait,—comme un cyclone qui détruit sans remède,—la plus inimaginable des catastrophes.

Entre cet homme et cette femme qu'unissaient le double lien, le lien indestructible de deux autres, la séparation fatale, peut-être à tout jamais....

Et l'image de cette Eve, admirée, respectée, se dressait si nette devant lui, avec la tranquillité de son front, la loyauté de ses yeux, l'expression tendre de sa bouche, qu'une révolte le soulevait, mettant à son visage profondément soucieux, le flot de sang de l'indignation.

Non ! non ! non !....

Madame Vallurier n'était pas une criminelle !

Madame Vallurier n'était pas une empoisonneuse !

Jules Terrenas marcha, ayant jeté son cigare dans la cheminée, vers la porte qui ouvrait sur la pièce formant son cabinet de toilette, et où son domestique devait lui monter un lit.

L'autre porte qui, communiquait avec sa chambre, restait grande ouverte.

Il s'avança sur la pointe des pieds, retenant son souffle.

La garde, envoyée par le docteur Saussaye, assise dans un fauteuil, lisait tranquillement un journal.

Le malade, tourné légèrement vers le bord du lit, restait immobile.

Il voyait son visage grisâtre allongé, creusé, la cernure des yeux, l'aridité générale des contours.

Les mains, sur la couverture, semblaient celles d'un cadavre.

Voilà ce que le poison, en quelques semaines, avait fait de l'homme sain et robuste qu'était Jacques Vallurier.

La vigueur de son organisme aurait-elle raison des ravages profonds causés par l'intoxication à laquelle s'ajoutait la dernière dose, certainement plus forte, jetée, comme pour en finir, dans le liquide qu'il devait absorber ?

Debout sur ce seuil, n'osant avancer de crainte de troubler le sommeil réparateur qui peut-être remplaçait la somnolence invincible,—qui est un des effets constatés de l'arsenic à dose toxique,—l'avocat sentait encore son cerveau travailler.

Il y avait un coupable....

Qui ?

Et ces quatre lettres, dans l'obstination d'une logique invincible, revenaient se former devant son regard qui tentait vainement de les éloigner :

"Elle".

Il s'en retourna du même pas, plein de précautions, vers la salle à manger, ralluma un second cigare.

Dans la fumée blanchâtre, légère et grisante, il tenta de penser à autre chose, d'oublier.

A travers les spirales légères, les deux syllabes implacables reparaissaient :

"Elle."

Jules Terrenas lança rageusement son cigare dans la cheminée.

Il appuya les coudes sur le marbre, prit son front dans ses mains crispées, et un en murmure qui grondait :

—Ce ne peut être un autre... et pourtant ce ne peut être elle ....Alors elle serait folle..... elle ne l'est pas !.....Il y a un mystère, oui, un mystère..... Pourquoi le télégramme qui avertissait le mari.....Et d'un autre côté....qu'allait-elle faire, poste restante.....à la Madeleine ?

Il se redressa.

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS,
MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR; GUÉRIT les COLIQUES VENTREUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.
Vingt-Cinq Cents la Bouteille.